

26 décembre 2011

## Du nouveau en Classe Affaires avec Aigle Azur

**La compagnie Aigle Azur permet désormais à ses passagers d'éviter les files d'attente au départ de Marseille.**

Mis en place depuis le 19 décembre 2011 en partenariat avec l'aéroport de Marseille Provence, le service coupe-file permet aux passagers **Classe Affaires** et aux membres du programme de fidélité **Azur Plus Infini** de la compagnie Aigle Azur de bénéficier d'un accès prioritaire au contrôle de sûreté à l'aéroport de Marseille.

Ce service coupe-file offre la possibilité aux passagers Aigle Azur de bénéficier sans frais des avantages suivants à l'aéroport de Marseille Provence :

- Passage prioritaire pour un accès direct au contrôle de sûreté.
- Accès plus fluide à la salle d'embarquement.

Emilie LIZER, Responsable Développement Trafic Passagers à l'aéroport de Marseille Provence déclare : *" Le lancement du service Coupe File nous permet de répondre à une attente forte des passagers Aigle Azur en leur apportant un confort et un gain de temps considérables. Il souligne notre volonté d'accroître la satisfaction de nos passagers."*

Soucieux du confort de ses passagers, Meziane IDJEROUIDENE, Directeur Général Aigle Azur déclare : *«grâce à ce nouveau service nous apportons plus de confort à nos passagers, et ce, dès leur arrivée à l'aéroport.»*

Aigle Azur offre le service Classe Affaires au départ de Marseille vers les villes d'Alger, Annaba et Oran.



Passage coupe-file à l'aéroport de Marseille Provence

Pour en savoir plus sur les actualités Aigle Azur, visitez notre espace presse en cliquant [ici](#).



## À PROPOS D'AIGLE AZUR

Aigle Azur est aujourd'hui la 2<sup>e</sup> compagnie aérienne française. Créée en 1946 par Sylvain Floirat, Aigle Azur est la plus ancienne des compagnies françaises privées et bénéficie d'un vaste patrimoine historique.

Reprise en 2001 par le Groupe GoFast, présidé par Monsieur Arezki Idjerouidene, elle dessert aujourd'hui de nombreuses destinations du Sud : Algérie, Burkina Faso, Mali, Portugal, Tunisie.

L'exercice clos au 31 mars 2010 a généré un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros pour un résultat courant de +10 millions d'euros, soit une forte progression par rapport à l'année précédente.

Aigle Azur a transporté 1,7 million de passagers en 2009 à bord de ses 12 Airbus de la famille A320, grâce à 300 vols réguliers proposés chaque semaine.  
[www.aigleazur.fr](http://www.aigleazur.fr)

